

TOCQUEVILLE DIVIDENDE ISR

FR0010546929- FR0013245339- FR0013299732 - FR0010985135 - FR0013368651 - FR0010546937 -
FR0010600205

Paris, le 31/03/2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du fonds Tocqueville Dividende ISR et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons par la présente à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire du fonds, qui sera applicable à compter du [06/05/2025].

Les évolutions concernent l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds et dont les modifications suivantes se matérialisent comme suit :

La méthode d'analyse propriétaire quantitative GREaT*, utilisée depuis plusieurs années par l'équipe de gestion pour analyser les valeurs du portefeuille, continuera de permettre un suivi du risque extra-financier attaché aux émetteurs, mais ne constituera plus une contrainte forte dans la sélection des émetteurs et dans la construction du portefeuille.

L'équipe de gestion continuera par ailleurs de respecter la politique d'exclusion de la société de gestion comprenant des exclusions normatives et sectorielles. Les exclusions normatives concernent les émetteurs présentant des risques critiques de violations graves et/ou répétées et/ou faisant l'objet de controverses graves, avérées et répétées des principes du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs sur les entreprises et les droits de l'Homme ou des lignes directrices de l'OCDE sur les entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles concernent les émetteurs générant un chiffre d'affaires significatif dans des secteurs d'activités présentant des risques éthiques et réputationnels comme le tabac, les jeux d'argent et le charbon.

Enfin, en cas d'alerte dite "quantitative", c'est-à-dire matérialisée par un seuil minimal du pilier Gouvernance de la note GREaT ou en cas de controverses ESG significatives, une analyse qualitative de gouvernance sera menée par l'équipe de gestion et pourra conduire à désinvestir de la société ou à ne pas y investir.

Pour tenir compte de ces évolutions, le nom du fonds évolue comme suit : Tocqueville Dividende.

Pour plus d'informations sur cette évolution méthodologique, nous vous invitons à lire le prospectus ainsi que l'annexe du prospectus relative à l'approche extra-financière du fonds.

Nos équipes commerciales restent à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire sur ces évolutions.

Bien à vous,

La Financière de l'Échiquier

[*L'outil de notation GREaT s'applique à l'ensemble des classes d'actifs et repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante : la Gouvernance responsable, la gestion durable des Ressources, la transition Énergétique et le développement des Territoires]